n° 286
Janvier 2023

Justice & Paix France

LA LETTRE
DE JUSTICE ET PAIX

LE PAPE FRANÇOIS PÈLERIN DE JUSTICE ET DE PAIX

À la fin du mois, le Pape François se rendra en RDC et au Sud Soudan. Programmé l'été dernier, ce voyage est très attendu par des peuples qui n'en peuvent plus de souffrir la violence et la guerre. Plus de 6 millions de morts au Congo depuis 1996, 400 000 au Sud Soudan depuis 2013, et des millions de déplacés et de réfugiés.

Les efforts pour trouver des voies pour la paix dans ces deux pays n'ont pas manqué. Souvenons-nous du Pape embrassant les pieds des belligérants sud soudanais au Vatican en avril 2019. Mais les parties en conflit au Sud Soudan continuent de guerroyer pour plus de pouvoir et de profit. Celles en RDC, plus particulièrement ces derniers temps le M23 soutenu par le Rwanda dans l'est du pays, continuent d'enfoncer les populations dans la misère. L'appât des richesses minières (énormes au Congo) et pétrolières en font des pays maudits. Et le vide de justice caractérise l'impunité qui continue d'alimenter la violence nous dit le Dr Mukwege, prix Nobel de la paix.

Le Pape François, accompagné au Sud Soudan des leaders anglican et presbytérien, cherchera à susciter des efforts encore plus grands pour trouver des voies de sortie à ces conflits et redonner l'espoir. En ce 1er janvier, Journée mondiale de la paix, nous devons tous le soutenir.

Michel Roy
Justice et Paix France

© https://fr.wikipedia.org

PRIX NOBEL DE LA PAIX 2022

En 2022, le prix Nobel de la paix a été attribué au Centre pour les libertés civiles ukrainien (représenté par sa présidente Oleksandra Matviïtchouk), au militant biélorusse Ales Bialiatski et à l'ONG russe Memorial.

Au moment où nous célébrons la 56e Journée mondiale de la Paix, le discours d'Oleksandra Matviïtchouk nous rappelle que :

« …même dans les démocraties développées, les forces qui remettent en question les principes de la déclaration universelle des droits de l'Homme, gagnent du terrain. Ce n'est pas parce que les droits humains ont été garantis par le passé qu'ils le seront à l'avenir. Nous devons continuer sans relâche de protéger les valeurs de la civilisation moderne…

…Cette guerre n'est pas une guerre entre deux États mais entre deux systèmes : l'autoritarisme et la démocratie. Nous nous battons pour construire un État où les droits de chacun sont garantis, les autorités doivent rendre des comptes, les tribunaux sont indépendants…

…Nous devons réformer le système international pour protéger les populations contre les guerres et les régimes autoritaires… les droits humains devront être au cœur de ce nouveau système. Nous n'avons peut-être pas d'outils politiques, mais il nous reste nos mots et nos actes. Les gens ordinaires ont beaucoup plus d'influence qu'ils ne le pensent. Les voix de millions de personnes peuvent changer le monde plus vite qu'une intervention de l'ONU…

…Une paix durable qui libère de la peur et apporte l'espoir d'un avenir meilleur est une chose impossible sans justice…

…Et, comme cette cérémonie de remise du prix Nobel de la paix a lieu en pleine guerre, je me permets de tendre la main vers les populations du monde entier et de lancer un appel à la solidarité. Car il n'est pas nécessaire d'être Ukrainien pour soutenir l'Ukraine. Il suffit d'être humain. »

Extraits choisis par
Marc de Montalembert
Membre de Justice et Paix France

À L'OCCASION DE LA 56E JOU

Un cri pour la paix

Rencontre interreligieuse de Sant'Egidio au Colisée © Dominique Quinio

Cette année, notre prière est devenue un « cri », parce qu'aujourd'hui la paix est gravement violée, blessée, foulée aux pieds et cela en Europe, c'est-à-dire sur le continent qui, au siècle dernier, a vécu les tragédies des deux guerres mondiales – et nous sommes dans la troisième. Malheureusement, depuis lors, les guerres n'ont jamais cessé d'ensanglanter et d'appauvrir la terre, mais le moment que nous vivons est particulièrement dramatique.
(…) La paix est au cœur des religions, dans leurs Écritures et dans leur message. Dans le silence de la prière, ce soir, nous avons entendu le cri de la paix : la paix étouffée dans tant de régions du monde, humiliée par trop de violence, niée même aux enfants et aux personnes âgées, qui ne sont pas épargnés par la terrible dureté de la guerre. Le cri de la paix est souvent étouffé non seulement par la rhétorique de la guerre, mais aussi par l'indifférence. Il est réduit au silence par la haine qui grandit en combattant.
Mais l'invocation à la paix ne peut être réduite au silence : elle s'élève du cœur des mères, elle est inscrite sur le visage des réfugiés, des familles en fuite, des blessés ou des mourants. Et ce cri silencieux monte jusqu'au Ciel. (…) Il mérite que tous, à commencer par les dirigeants, se penchent pour l'écouter, avec sérieux et respect. Le cri de la paix exprime la douleur et l'horreur de la guerre, mère de toutes les pauvretés.
(…) Aujourd'hui, ce que nous craignions et ne voulions jamais entendre se produit : c'est-à-dire que l'utilisation des armes atomiques, que l'on a continué à produire et tester de manière coupable après Hiroshima et Nagasaki, constitue maintenant une menace ouverte.
(…) Ne nous laissons pas contaminer par la logique perverse de la guerre, ne tombons pas dans le piège de la haine de l'ennemi. Remettons la paix au cœur de notre vision de l'avenir, comme objectif central de notre action personnelle, sociale et politique, à tous les niveaux. Désamorçons les conflits avec l'arme du dialogue.
Rencontre interreligieuse de Sant'Egidio, au Colisée, 25 octobre 2022.

« Seigneur, pardonne-nous la guerre »

« Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, aie pitié de nous, pécheurs !
Seigneur Jésus, né sous les bombes de Kiev, aie pitié de nous !
Seigneur Jésus, qui est mort dans les bras de sa mère dans un bunker de Kharkiv, aie pitié de nous !
Seigneur Jésus, envoyé au front à vingt ans, aie pitié de nous !
Seigneur Jésus, qui voit encore des mains armées à l'ombre de ta croix, aie pitié de nous !
Pardonne-nous, Seigneur,
Si, non contents des clous avec lesquels nous avons percé ta main, nous continuons à boire le sang des morts déchirés par les armes.
Pardonne-nous, Seigneur, si ces mains, que tu as créées pour protéger, sont devenues des instruments de mort.
Pardonne-nous, Seigneur, si nous continuons à tuer notre frère, si nous continuons comme Caïn à enlever des pierres de notre champ pour tuer Abel.
Pardonne-nous, Seigneur, si nous continuons à justifier la cruauté par notre fatigue, si par notre douleur nous légitimons la cruauté de nos actes.
Pardonne-nous la guerre, Seigneur.
Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, nous t'implorons ! Arrête la main de Caïn !
Éclaire notre conscience, que ce ne soit pas notre volonté qui soit faite,
Ne nous abandonne pas à nos propres actions !
Arrête-nous, Seigneur, arrête-nous !
Et quand tu auras arrêté la main de Caïn, occupe-toi de lui aussi. C'est notre frère.
Ô Seigneur, arrête la violence !
Arrête-nous, Seigneur ! »

Prière lue le 16 mars 2022 par le Pape François à l'issue de son audience générale, prière composée par Mgr Domenico Battaglia, archevêque de Naples.

Un échec de la politique et de l'humanité

« On fait facilement le choix de la guerre sous couvert de toutes sortes de raisons, supposées humanitaires, défensives, ou préventives, même en recourant à la manipulation de l'information. De fait, ces dernières décennies, toutes les guerres ont été prétendument "justifiées". Le Catéchisme de l'Église catholique parle de la possibilité d'une légitime défense par la force militaire, qui suppose qu'on démontre que sont remplies certaines « conditions rigoureuses de légitimité morale ». Mais on

tombe facilement dans une interprétation trop large de ce droit éventuel. (…) Le problème, c'est que depuis le développement des armes nucléaires, chimiques ou biologiques, sans oublier les possibilités énormes et croissantes qu'offrent les nouvelles technologies, la guerre a acquis un pouvoir destructif incontrôlé qui affecte beaucoup de victimes civiles innocentes. (…) Nous ne pouvons donc plus penser à la guerre comme une solution, du fait que les risques seront probablement toujours plus grands que l'utilité hypothétique qu'on lui attribue. Face à cette réalité, il est très difficile aujourd'hui de défendre les critères rationnels, mûris en d'autres temps, pour parler d'une possible "guerre juste". Il est important d'ajouter qu'avec le développement de la mondialisation, ce qui peut apparaître comme une solution immédiate ou pratique à un endroit dans le monde crée un enchaînement de facteurs violents, très souvent imperceptibles, qui finit par affecter toute la planète et ouvrir la voie à de nouvelles et pires guerres à l'avenir. Dans notre monde il n'y a plus seulement des "morceaux" de guerre dans tel ou tel pays, mais on affronte une "guerre mondiale par morceaux", car les destins des pays sont fortement liés entre eux sur la scène mondiale. (…)

Toute guerre laisse le monde pire que dans l'état où elle l'a trouvé. La guerre est toujours un échec de la politique et de l'humanité, une capitulation honteuse, une déroute devant les forces du mal. (…) Les lois ne suffiront pas non plus si l'on pense que la solution aux problèmes actuels consiste à dissuader les autres par la peur, en menaçant de l'usage d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Car « si nous prenons en considération les principales menaces à la paix et à la sécurité dans leurs multiples dimensions dans ce monde multipolaire du XXIe siècle, comme par exemple le terrorisme, les conflits asymétriques, la cybersécurité, les problèmes environnementaux, la pauvreté, de nombreux doutes surgissent en ce qui concerne l'insuffisance de la dissuasion nucléaire comme réponse efficace à ces défis. Ces préoccupations assument une importance encore plus grande si nous considérons les conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques qui découlent de toute utilisation des armes nucléaires ayant des effets dévastateurs indiscriminés et incontrôlables, dans le temps et dans l'espace. (…) Nous devons également nous demander dans quelle mesure un équilibre fondé sur la peur est durable, quand il tend de fait à accroître la peur et à porter atteinte aux relations de confiance entre les peuples. La paix et la stabilité internationales ne peuvent être fondées sur un faux sentiment de sécurité, sur la menace d'une destruction réciproque ou d'un anéantissement total, ou sur le seul maintien d'un équilibre des pouvoirs. (…) Dans ce contexte, l'objectif ultime de l'élimination totale des armes nucléaires devient à la fois un défi et un impératif moral et humanitaire. (...)

Extraits de l'encyclique Fratelli tutti (3 octobre 2020).

La culture du dialogue comme chemin

« Au nom de Dieu qui a créé tous les êtres humains égaux en droits, en devoirs et en dignité, et les a appelés à coexister comme des frères entre eux, pour peupler la terre et y répandre les valeurs du bien, de la charité et de la paix. (…) Au nom de la « *fraternité humaine* » qui embrasse tous les hommes, les unit et les rend égaux. Au nom de cette fraternité déchirée par les politiques d'intégrisme et de division, et par les systèmes de profit effréné et par les tendances idéologiques haineuses, qui manipulent les actions et les destins des hommes. Au nom de la liberté, que Dieu a donnée à tous les êtres humains, les créant libres et les distinguant par elle. Au nom de la justice et de la miséricorde, fondements de la prospérité et pivots de la foi. Au nom de toutes les personnes de bonne volonté, présentes dans toutes les régions de la terre.

Mosquée Al-Azhar © https://commons.wikimedia.org

Au nom de Dieu et de tout cela, Al-Azhar al-Sharif – avec les musulmans d'Orient et d'Occident –, conjointement avec l'Église catholique – avec les catholiques d'Orient et d'Occident –, déclarent adopter la culture du dialogue comme chemin ; la collaboration commune comme conduite ; la connaissance réciproque comme méthode et critère.

Nous (…) demandons à nous-mêmes et aux Leaders du monde, aux artisans de la politique internationale et de l'économie mondiale, de s'engager sérieusement pour répandre la culture de la tolérance, de la coexistence et de la paix ; d'intervenir, dès que possible, pour arrêter l'effusion de sang innocent, et de mettre fin aux guerres, aux conflits, à la dégradation environnementale et au déclin culturel et moral que le monde vit actuellement.

(…) Nous déclarons – fermement – que les religions n'incitent jamais à la guerre et ne sollicitent pas des sentiments de haine, d'hostilité, d'extrémisme, ni n'invitent à la violence ou à l'effusion de sang. Ces malheurs sont le fruit de la déviation des enseignements religieux, de l'usage politique des religions et aussi des interprétations de groupes d'hommes de religion qui ont abusé – à certaines phases de l'histoire – de l'influence du sentiment religieux sur les cœurs des hommes pour les conduire à accomplir ce qui n'a rien à voir avec la vérité de la religion, à des fins politiques et économiques mondaines et aveugles. (…) Dieu, le Tout-Puissant, n'a besoin d'être défendu par personne et ne veut pas que Son nom soit utilisé pour terroriser les gens.

En conclusion, nous souhaitons que cette Déclaration soit une invitation à la réconciliation et à la fraternité entre tous les croyants, ainsi qu'entre les croyants et les non croyants, et entre toutes les personnes de bonne volonté ; un appel à toute conscience vivante qui rejette la violence aberrante et l'extrémisme aveugle ; un appel à qui aime les valeurs de tolérance et de fraternité, promues et encouragées par les religions ; soit un témoignage de la grandeur de la foi en Dieu qui unit les cœurs divisés et élève l'esprit humain ; un symbole de l'accolade entre Orient et Occident, entre Nord et Sud, et entre tous ceux qui croient que Dieu nous a créés pour nous connaître, pour coopérer entre nous et pour vivre comme des frères qui s'aiment.

Déclaration commune du pape François et du grand imam d'Al-Azhar, Ahmed el-Tayeb, à Abou Dhabi, le 4 février 2019.

DU BON USAGE DES DROITS HUMAINS DANS LA RÉPUBLIQUE

Le 6 décembre, Justice et Paix France s'est saisi de l'opportunité d'une rencontre avec Mme Dominique Simonnot, Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL[1]) pour susciter, à l'occasion d'un Colloque, une réflexion sur les chantiers urgents repérés comme tels dans le cadre de sa fonction.

Dominique Simonnot, par ailleurs ancienne journaliste, et depuis longtemps habituée des prétoires a exprimé d'emblée combien les mineurs pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) étaient malheureusement exposés au quasi-déterminisme de la filière « Mineurs suivis par l'ASE - Jeunes majeurs passant en Audiences de comparutions immédiates correctionnelles ». Les conditions dégradées du suivi des jeunes en situation de danger doivent interroger en urgence tant la société civile que les acteurs politiques quant au devenir de ces mineurs davantage « cassés » que « réparés » par les dispositifs institutionnels existants. À cet égard, un plus grand engagement du ministère de l'Éducation nationale dans l'enseignement qui leur est délivré, apparaît indispensable (actuellement les mineurs en milieu fermé bénéficient d'un nombre d'heures de cours inférieur à celui des autres élèves). Cette situation se révèle être un impératif catégorique pour l'État, et pour la CGLPL un point de vigilance majeur.

© https://fr.wikipedia.org

En écho à cette vigoureuse interpellation, Jean-Louis Daumas, ancien Directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a souligné que le principe de l'enfermement des mineurs (en Centres Éducatifs Fermés -CEF-, en Établissements Pénitentiaires pour Mineurs -EPM- ou en établissements pénitentiaires traditionnels) ne pose, en lui-même, pas véritablement d'interrogation. La contention représente dans certaines situations la condition indispensable de l'acceptation des limites et des règles sociales par les jeunes délinquants et garantit leur absence de plongée dans « la folie ». Mais à condition que le respect des «*quatre points cardinaux de l'action éducative*» revête un caractère impérieux : respect de la dignité physique et psychique du mineur détenu ; accès à la culture et à l'émotion artistique ; travail du lien entre le mineur détenu et sa cellule parentale ; libre accès du mineur détenu aux soins et aux compétences de professionnels de la jeunesse.

La réunion de conditions idoines de prise en charge de ces mineurs (ASE, CEF, EPM ; établissements pénitentiaires traditionnels etc.) renvoie ainsi à l'importance du *Comment* soulignée par le père Marc Génin, aumônier orthodoxe de la Centrale de Poissy, lequel doit tout autant être priorisé selon lui que le *Quoi*. En effet, l'efficience de l'action mise en œuvre au service du détenu découle de façon déterminante de ses conditions de mise en œuvre. Sur ce chemin, la proposition de la Justice Restaurative, qui permet la rencontre d'un groupe d'auteurs d'infractions et d'un groupe de victimes de ces infractions, peut favoriser, voire déclencher une vraie prise de conscience chez l'auteur de la souffrance subie par la victime et constitue, tant pour l'un que pour l'autre, un précieux chemin de restauration, voire de renaissance personnelle offrant la possibilité d'un véritable « nouveau départ » une fois leur peine purgée.

Encore faut-il que la société civile comprenne l'importance de ce cheminement et c'est bien dans ce domaine de la communication que l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) développe son action, a exposé Yves Rolland, président de l'ACAT-France, soulignant la nécessité de s'emparer du combat des droits humains et d'interpeller les consciences, les institutions et les États.
Ainsi qu'il a été rappelé en clôture, c'est bien la notion de dignité qui, de façon transversale, demeure au cœur de l'action à mener, à développer et à toujours mieux parfaire au service de la personne en général et du mineur retenu ou détenu en particulier. C'est là qu'un avenir se joue, tant pour le jeune que pour notre société.

Thierry Reveneau
Membre associé de Justice et Paix
Métropole grec-orthodoxe de France

PS : on pourra retrouver les interventions de cette soirée sur le site https://justice-paix.cef.fr/ à partir du 15 janvier.

1 Le législateur français a institué, par la loi n°2007-1545 du 30 octobre 2007, un Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) bénéficiant du statut d'autorité administrative indépendante et qui peut visiter et contrôler à tout moment, sur l'ensemble du territoire français, les conditions de rétention ou de détention des personnes privées de liberté.
2 *« Coup de barre. Justice et injustices en France » Le Seuil 2019.*

JE SOUTIENS JUSTICE ET PAIX FRANCE,
en m'abonnant / me réabonnant à LA LETTRE et/ou en faisant un don :
par chèque bancaire à l'ordre de Justice et Paix – 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris.

☐ **ABONNEMENT** (1 an / 11 numéros) : **20 euros**
☐ Version papier
☐ Version numérique

☐ **DON :** . . . . . euros
☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal
☐ Par courrier ☐ Par e-mail

Nom, Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
CP : . . . . . **Ville :** . . . . . .
Adresse e-mail : . . . . . .

JUSTICE ET PAIX FRANCE
58 avenue de Breteuil, 75007 Paris - Tél. 01 72 36 69 03 - justice.paix@cef.fr

Président : Mgr Jacques Blaquart

Membres : Catherine Billet - Sylvie Bukhari-de Pontual - Luc Champagne - Dominique Coatanéa - Violaine Dory - Cécile Dubernet - Patrice Dufour - Nayla Haddad - Sr Nelkem Jeannette Londadjim - Jean-Bernard Marie - Marc de Montalembert - Dominique Quinio - Anne-Florence Quintin - Pasteur Jean-Pierre Rive - P. André Talbot - Denis Viénot - Philippe Zeller

Directeur de la publication : Michel Roy, Secrétaire général

Secrétariat de rédaction : Béatrix de Vareilles

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : Janvier 20232
Conception et Impression : Imprimerie Repa Druck